Titre du poste : Enseignant(e) en techniques juridiques
Localisation : Campus désigné
Superviseur : Directeur de Campus

Raison d'être

La raison d'être de l'Enseignant(e) est de contribuer au succès scolaire des étudiants et au succès de l'employeur en achevant sa mission.

Description générale

Le collège CDI, campus de Longueuil, est présentement à la recherche d'un ou d'une enseignant(e)[1] en techniques juridiques. Il s'agit d'une charge de cours de 20 heures, du lundi au vendredi, de 8h00 à midi. Sous la supervision générale du Directeur de campus, l'Enseignant(e) est en charge d'enseigner, d'encadrer les élèves et d'évaluer la progression des apprentissages, en accord avec le cursus défini.

Responsabilités spécifiques

- Fournir un enseignement qui satisfait aux objectifs du module et du programme, tels que définis dans le curriculum.
- Évaluer, de façon équitable et soutenue, le rendement de l'étudiant.
- Participer au développement du curriculum et du matériel pédagogique.
- Soutenir les fonctions administratives du campus afin de rehausser l'expérience de l'étudiant.
- Adopter un comportement qui reflète les normes du Collège.
- Prendre part aux activités organisées par le Collège ainsi qu'à celles en lien avec le programme.
- Observer et analyser, conformément aux exigences du programme, les étudiants lors des stages en milieu de travail.

Exigences du poste

- Expérience : Trois (3) à cinq (5) ans à titre de technicien juridique;
- Baccalauréat en enseignement ou dans une discipline reliée à la fonction (en cours ou complété constitue un atout);
- Connaissances des instruments de la suite Office;
- Fortes aptitudes en communication orale et écrite (langue française);
- Initiative, autonomie et dynamisme;
- Expérience en enseignement aux adultes serait considérée un atout.

[1] N.B :L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique.